



Conduite en sécurité des chariots à conducteur porté avec ou sans CACES® R.489

Nos prestations relatives à la conduite des Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté, permettent en fonction de la politique de votre entreprise, de préparer vos collaborateurs à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité du chariot concerné, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 02/12/1998) avec ou sans délivrance du CACES® R.489 pour la catégorie visée.



Durée

0.00 Heures

Référence

R489



Pré Requis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté
Pour la délivrance du CACES®, la photographie du titulaire est obligatoire



Public Concerné

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences

Objectifs :

DEKRA vous propose différentes formules pour que chacun puisse s'y retrouver :

- Former pour la préparation à l'obtention de l'attestation de réussite pour la conduite en sécurité du chariot concerné, et ainsi valider un des trois points nécessaires à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite (conformément au Cdt art.R4323-55 et 56 ainsi qu'à l'art.3 de l'arrêté du 02/12/1998),
- Former à la conduite en sécurité permettant de remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, et ainsi obtenir son CACES® R.489 dans la catégorie visée.

Le + métier :

A noter : Les formations avec examen en vue de l'obtention d'un Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) sont enregistrées au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence. Retrouvez les informations relatives à chaque fiche France Compétences pour la famille et la catégorie d'équipement visées sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA (<https://www.formationdekra.fr/formationscertifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>) ainsi qu'au paragraphe "DESRIPTIF DÉTAILLÉ RNCP / RS – FRANCE COMPÉTENCES" du présent programme.

Qualification Intervenant (e)(s)

Personnel qualifié dans la formation et l'évaluation des formations techniques de conduite d'équipements

Contenu

Connaissances théoriques (En présentiel ou en E-Learning*)

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Principaux types de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Vérification d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Savoirs-faire pratiques (En présentiel)

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien au quotidien - Maintenance

Evaluations** (En présentiel)

- Evaluations théoriques
- Evaluations pratiques

*Le paragraphe sur "La nature des travaux demandés" n'est applicable que si la théorie est réalisée en E-Learning.

**si CACES® R.489 évaluations conformes à l'annexe 3 de la R.489

Nota : Les candidats doivent s doter des EPI nécessaires en fonction du chariot utilisé et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

Nature des travaux demandés

A partir des équipements du site où se situe l'apprenant, les travaux pratiques pourront être :

- . Présentation des équipements et leurs catégories
- . Présentation de ses EPI spécifiques liés aux équipements
- . Identification d'une situation à risque

Temps estimé : 1h



Moyens pédagogiques

- Pédagogie active et participative
- Diaporama d'animation et support stagiaire
- Exercices pratiques en situation
- Equipements, matériels, aires d'évolution et installations nécessaires conformes à l'annexe 4 de la R.489

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative
- Evaluations individuelles de la théorie via des QCM (100 questions)
- Evaluations individuelles de la pratique sur engins représentatifs

Modalités d'Accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Pour les formations avec examen CACES® uniquement :

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE - Date enregistrement : 27/01/2020

1A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1A : Transpalettes à conducteur porté sans élévation du poste de conduite - RS 5055

1B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 1B : Gerbeurs à conducteur porté à hauteur de levée > 1,20 m - RS 5057

2A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 2A : Chariots à plateau porteur - RS 5056

2B : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 2B : Chariots tracteurs industriels - RS 5058

3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 5054

4 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux à capacité nominale > 6 tonnes - RS 5059

5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 5060

6 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 6 : Chariots élévateurs à poste de conduite éleuable - RS 5061

7 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 7 : Conduite hors production des chariots - RS 5062



Cette offre
de formation